

SERVICE DE PREVENTION ET GESTION DES CONFLITS INTERNES

Informations à l'intention des collaborateurs/trices

Votre employeur veille à préserver votre santé physique et psychique et prend toutes les mesures à cet effet. Il ne tolère aucune atteinte à l'intégrité personnelle, notamment le harcèlement psychologique et sexuel sur le lieu de travail.

Afin de favoriser un climat de travail harmonieux et prévenir les conflits à l'interne de l'entreprise, votre employeur met à votre disposition, gratuitement, un processus externe de résolution amiable des conflits, garantissant tant la confidentialité que la rapidité de l'intervention.

Processus

Pour accéder gratuitement au Service de prévention et gestion des conflits internes, vous pouvez transmettre votre demande :

- par téléphone : +41 (0)32 727 24 27
- par l'envoi d'un formulaire de requête disponible sur www.cnci.ch/services/juridique/prevention-et-gestion-des-conflits

par courrier à
Chambre neuchâteloise du commerce et de l'industrie (CNCI)
Service de prévention et gestion des conflits internes
Rue de la Serre 4, Case postale 2012, 2000 Neuchâtel

ou par courriel : conflits@cnci.ch

Dès réception de votre demande, le Service de prévention et gestion des conflits de la CNCI mandate une personne de confiance externe et totalement neutre qui prendra contact avec vous afin de vous donner des conseils et un soutien en vue de la recherche d'une solution à vos difficultés. Une médiation peut également être envisagée.

L'intervention de la personne de confiance est limitée à trois heures par cas. La confidentialité et la gratuité vous sont assurées durant ces trois heures. Nous vous garantissons une complète confidentialité de sorte que votre employeur ne sera pas informé du fait que vous avez sollicité ce service, ni du motif ou du contenu de votre demande.

Dans l'hypothèse où le cas nécessiterait une prise en charge dépassant trois heures, vous devrez à ce moment-là informer votre employeur afin d'obtenir son accord pour la prise en charge de sa continuation.

Pour toutes informations complémentaires :
Service de prévention et gestion des conflits internes
032 727 24 27
conflits@cnci.ch